



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information



Genève, le 9 avril 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du canton de Genève, de la Ville de Genève, de la Ville d'Annemasse et de la direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes

Culture transfrontalière: premier acte pour la compagnie genevoise 7273

Ce mardi a eu lieu à Annemasse la signature de la première convention de soutien conjoint transfrontalier pour une compagnie de danse à rayonnement régional, national et international. Un acte qui concrétise la volonté de développer les partenariats à l'échelle régionale dans le domaine culturel.

La convention conjointe entre la République et canton de Genève, l'Etat français (Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes), la Ville de Genève, la Ville d'Annemasse et la compagnie 7273 accorde une aide financière à cette dernière pour une durée de trois ans, de 2019 à 2021.

Il s'agit de la première convention de subventionnement signée entre des institutions publiques de part et d'autre de la frontière et une compagnie. Le soutien financier des collectivités publiques françaises et suisses s'élève à 160'000 francs par an et sera assorti d'une résidence de trois ans à Château Rouge Annemasse.

Cette convention concrétise la volonté des instances publiques de développer des partenariats à l'échelle régionale et transfrontalière dans le domaine culturel. Les collaborations conjointes permettent d'offrir des avantages indispensables à la création d'œuvres artistiques, à leur diffusion et leur accessibilité. Ces soutiens régionaux sont destinés aux compagnies actives dans le domaine des arts de la scène qui sont fortement inscrites au sein du territoire régional et qui font valoir un rayonnement national et international.

Les compagnies et les associations signataires d'une telle convention de soutien régional bénéficient de moyens financiers constants pendant trois ans pour effectuer l'ensemble de leurs activités. Ce dispositif permet ainsi à la Compagnie 7273 de se projeter et de développer des projets à moyen terme et favorise le travail de médiation, de diffusion et de recherche. Les compagnies ont par ailleurs la possibilité de constituer ou de consolider autour d'elles une équipe administrative et artistique.

L'objectif poursuivi permet de répondre à l'évolution des conditions de production des compagnies indépendantes, de renforcer le développement artistique et la promotion des compagnies et associations et de favoriser leur rayonnement en Suisse et à l'étranger.

La Compagnie 7273 sublime la notion de frontière

La Compagnie 7273 créée en 2003 par Laurence Yadi et Nicolas Cantillon est une compagnie de danse qui développe un style nommé Multi styles FuittFuitt, inspiré des maqâms. Le transfert de cette technique au corps leur permet de tisser les mouvements entre eux dans une danse ondoyante, spiralée et hypnotique.

Forte de l'expérience acquise et des recherches effectuées ces quinze dernières années, la Compagnie 7273 cherche aujourd'hui à penser la culture différemment en interrogeant et en sublimant la notion de frontière. A l'échelle du Grand Genève - et même au-delà, elle proposera pour les trois prochaines années, tant à travers la création de pièces chorégraphiques professionnelles qu'en axant son travail sur la transmission d'une philosophie du mouvement, d'instaurer des collaborations transfrontalières, entre les deux pays, leurs institutions et, bien sûr, leurs populations.

Le projet artistique place ainsi la danse comme vecteur d'interculturalité, d'identité partagée et de cohésion sociale au cœur d'une région en pleine mutation démographique, économique et sociale à travers un acte artistique et ses influences rapportées des voyages et des tournées. Une tentative géo-artistique, en somme.

Pour toute information complémentaire:

- *Mme Sylvie Fournier, directrice adjointe chargée de la communication, OCCS, département de la cohésion sociale, T. + 41 (0)78 890 04 20, sylvie.fournier@etat.ge.ch*
- *M. Félicien Mazzola, collaborateur personnel du maire de la Ville de Genève, département de la culture et du sport, T. + 41 (0)79 542 66 50, felicien.mazzola@ville-ge.ch*